Contribuer à l’amélioration du parcours scolaire des enfants en situation de handicap ou protégés **[1]**

La Haute Autorité de Santé publie des recommandations de bonne pratique pour permettre aux professionnels du secteur social et médico-social de contribuer par leurs actions à accompagner et soutenir les parcours scolaires des enfants en situation de handicap et de ceux qui bénéficient d’une mesure de protection.

Il s’agit notamment de :
- renforcer la participation des enfants à leur projet scolaire ;
- encourager l’implication des parents dans la scolarité de l’enfant ;
- s’inscrire dans une approche globale et partagée de communauté éducative.

Pour plus d’informations, la HAS organise un webinaire sur le sujet le 14 décembre 2021.
En savoir plus (HAS) [2]
Télécharger les recommandations (.pdf, 1,9 mo) [3]
Télécharger l'argumentaire (.pdf, 3,5 mo) [4]

Liens
[1] https://inshea.fr/fr/content/contribuer-%C3%A0-l%E2%80%99am%C3%A9lioration-du-parcours-scolaire-des-enfants-en-situation-de-handicap-ou
[2] https://www.has-sante.fr/jcms/p_3288770/fr/contribuer-a-l-amelioration-du-parcours-scolaire-des-enfants-en-situation-de-handicap-ou-proteges
[3] https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-09/_rbpp_parcours_scolaires_final.pdf
[4] https://www.has-sante.fr/upload/docs/application/pdf/2021-09/_argumentaire_rbpp_scolarite_final.pdf